

Rapport d'évaluation

Plan stratégique 2013-2016

du Cégep de Drummondville

Avril 2013

Commission d'évaluation de l'enseignement collégial

Québec 

Introduction

Le *Plan stratégique de développement* du Cégep de Drummondville couvre les années 2013 à 2016. Il a été adopté par le conseil d'administration le 4 décembre 2012 et reçu à la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial le 7 janvier 2013.

La Commission a évalué le plan stratégique du Cégep lors de sa réunion tenue le 24 avril 2013. Pour ce faire, elle en a examiné la conformité aux dispositions de la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel et en a apprécié l'efficacité potentielle par l'analyse de ses différentes composantes. Le présent rapport fait état des conclusions de la Commission.

Présentation du plan

Le plan stratégique du Cégep de Drummondville couvre la période de 2013 à 2016, soit une durée de 3 ans. Il tient compte des pistes d'amélioration proposées dans le cadre de l'autoévaluation de l'efficacité de son plan stratégique.

Le plan stratégique, incluant le plan de réussite, est le fruit d'une consultation menée sur plusieurs mois, tant au sein de la communauté collégiale qu'auprès des partenaires du Cégep.

Le plan comprend trois orientations et quatre objectifs, auxquels sont associés des axes d'intervention. Un tableau présente les indicateurs et les résultats à atteindre pour chacun des objectifs. Le plan de réussite est inclus dans la première orientation du plan stratégique. Ce dernier est complété par trois annexes : la première énonce la mission et les valeurs du Cégep, la seconde présente le contexte régional et national ainsi que les enjeux internes et externes et la dernière propose des pistes d'action et un mécanisme de mise en œuvre et de suivi.

Évaluation du plan

La conformité

Le plan stratégique du Cégep de Drummondville comprend tous les éléments prescrits par l'article 16.1 de la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel. Il tient compte notamment de la situation du Cégep et des orientations du plan stratégique du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS)¹. Le plan couvre également une période de plusieurs années et comporte l'ensemble des objectifs poursuivis par le Cégep pour réaliser sa mission et des moyens à mettre en œuvre pour chacun des objectifs.

Conformément à l'article 16.2, le plan stratégique, incluant le plan de réussite, sera disponible sur le site Internet du Cégep. Il est clair, intelligible et facile à consulter.

La Commission des études s'est prononcée sur les éléments relevant de sa compétence, comme le veut l'article 17.0.2 de la Loi.

L'efficacité potentielle

L'analyse de la situation

Dans son plan stratégique 2013-2016, le Cégep de Drummondville présente une nouvelle analyse de sa situation qui est claire, diversifiée et approfondie. Pour ce qui est de son plan de réussite, le Cégep a réalisé une analyse des caractéristiques de sa clientèle et quelques obstacles sont identifiés dans les enjeux internes.

Tout en déterminant ses enjeux internes et externes, le Cégep présente le contexte de son milieu. Le plan fait ainsi état des principaux éléments de contexte observés ainsi que des enjeux en découlant. Les thèmes abordés dans l'analyse de son environnement externe touchent la démographie, l'emploi et l'économie de la région, les attentes des partenaires de la région et les changements apportés au ministère responsable de l'éducation. Quant à l'environnement interne, le Cégep aborde les questions liées à la croissance de l'effectif étudiant, au profil de ses étudiants, aux résultats liés à la réussite et au Cégep lui-même en tant qu'organisation et employeur.

1. Depuis le 19 décembre 2012, l'enseignement collégial est désormais rattaché au ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie (MESRST).

Les orientations

Les enjeux définis par le Cégep l'ont amené à établir trois grandes orientations portant sur la réussite des étudiants, sur l'innovation au Cégep et sur le Cégep en tant qu'organisation. Ces orientations sont en lien avec la mission de l'établissement et avec l'énoncé de sa vision.

Les objectifs stratégiques

Le Cégep s'est donné quatre objectifs liés aux trois orientations de son plan et aux enjeux définis dans son analyse de situation. Ces objectifs portent sur la réussite étudiante, sur l'innovation au Cégep tant dans ses programmes d'études que dans la recherche et les technologies, sur son rôle dans le développement de la communauté et sur la valorisation des personnes et de leur contribution. Les axes d'intervention et les pistes d'action viennent préciser les objectifs.

La Commission note que le Cégep de Drummondville a déterminé des indicateurs en lien avec les objectifs de son plan stratégique, incluant le plan de réussite. Elle note également qu'il a établi des résultats attendus pour chacun des axes d'intervention.

Le mécanisme de mise en œuvre

Pour chacun des objectifs du plan stratégique incluant son plan de réussite, le Cégep propose des moyens à mettre en œuvre. Un plan d'action annuel global déterminera les actions et les ressources nécessaires à leur mise en œuvre et il est prévu qu'une reddition de comptes sera réalisée chaque année auprès du conseil d'administration quant à la mise en œuvre des moyens.

Le mécanisme de suivi des résultats

Le plan prévoit que le suivi et la mise à jour du plan s'inscriront dans le cycle annuel de gestion du Cégep. Une reddition de comptes au conseil d'administration fera état de l'atteinte des résultats.

La Commission note que le plan contient un mécanisme de révision qui permet l'actualisation du plan en fonction d'une veille stratégique qui permettra une mise à jour constante.

Le plan de réussite

Le plan de réussite du Cégep de Drummondville est lié à la première orientation du plan stratégique, « Placer l'étudiant et sa réussite au cœur de nos actions », et est détaillé dans un document annexé.

Le Cégep a réalisé une analyse des caractéristiques de sa clientèle dans son analyse de situation du plan stratégique et a identifié quelques obstacles à la réussite. La Commission remarque cependant que le Cégep mentionne dans ses résultats visés les données liées à la réussite lors de l'élaboration du plan 2013-2016, mais aucune analyse de ces données n'a été faite.

Le Cégep, par la mise en œuvre de son plan de réussite, vise à améliorer la maîtrise de la langue française chez les étudiants, à favoriser leur transition et leur cheminement au collégial et à évaluer l'impact des mesures d'aide pour faire évoluer les pratiques.

Les mécanismes de suivi de mise en œuvre et de suivi des résultats prévus pour le plan stratégique s'appliquent aussi pour le plan de réussite.

Conclusion

Au terme de l'évaluation, la Commission constate que le *Plan stratégique de développement 2013-2016* du Cégep de Drummondville est **conforme** aux dispositions de la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel.

De plus, le plan stratégique, incluant le plan de réussite, est de qualité et comprend l'ensemble des éléments essentiels susceptibles d'en assurer l'efficacité.

La Commission d'évaluation de l'enseignement collégial,

Michel Lauzière, président